

■ **Voie-Creuse immobilier S.A.**, à Lausanne (FOSC du 20.07.2000, p. 4982). Par décision du 20 mars 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a ordonné l'ajournement de la déclaration de faillite de la société.
Journal no 5688 du 17.06.2003
(01047792 / CH-550.0.071.614-8)